



Refaire la ville ?

Jacques DONZELOT, Conseiller au PUCA, professeur à l'Université de Paris X

Comment refaire la ville ? Voilà la question qui m'a été posée dans le cadre de ce séminaire. Celle du pourquoi aurait en principe dû venir avant celle du comment. Vous pouvez me répondre que la ville se défait, comme j'ai cherché à le démontrer au fil de mes derniers ouvrages et articles publiés, dont *La ville à trois vitesses* qui venait ajouter une troisième vitesse aux conceptions « dominantes » d'un espace urbain à deux vitesses tel que décrit, brillamment d'ailleurs par Saskia Sassen. Laurent Davezies se sent d'ailleurs tenté d'en ajouter une quatrième avec l'espace résidentiel - touristique. Cet enchaînement d'« états urbains » accrédite l'idée que la ville subirait toute une série de ruptures comme le périurbain, la relégation, la gentrification, auxquels il est possible d'ajouter l'état touristique de l'urbain en attendant d'autres !

Est-il toutefois suffisant d'évoquer la désagrégation de la ville pour justifier qu'il faille la refaire ? Ne se défait-elle que pour de bonnes raisons dont nous n'aurions qu'à nous réjouir ? Ou encore, à l'inverse, pour des raisons contre lesquelles on ne pourrait rien ? Ce sont là deux questions préalables à celles des modalités de cette réfection, du « comment » refaire la ville.

1. Première hypothèse : celle de l'avènement de « l'urbain généralisé » qui impliquerait l'impossibilité de refaire la ville. Un tel projet serait vain car à contre-courant des tendances profondes de l'urbain, si déplorables soient-elles.

Selon cette hypothèse, la ville ne pourrait être refaite parce qu'elle serait déjà morte de sa belle mort. Lui aurait succédé l'urbain généralisé. La ville serait une forme historiquement datée et renvoyant à une idée de séparation d'avec le rural ou le territoire. Elle aurait été une forme extraterritoriale, dès lors que nous considérons le territoire, avec le dictionnaire historique *Le Grand Robert*, comme l'étendue sur laquelle s'exerce l'autorité de l'État. Il est en effet assez facile d'imaginer, même pour nous, les anciennes villes ceintes de leurs remparts. Faut-il rappeler la citation d'Hegel « la ville rend libre »... lorsque l'on a franchi ses remparts pour y entrer ?

La ville, ainsi comprise, avec ses espaces publics, ses monuments, sa clôture, appartient au passé. Le présent y a substitué une forme plutôt informe constituée des éléments désagrégés de ce qui faisait sa substance, à savoir des logements, des services, des moyens de transport. Cet urbain désorganisé, comme le dit si bien Françoise Choay, est devenu « coextensif » au territoire. Il s'est fondu dans ce dernier, tant et si bien que la spécificité de la ville, son extraterritorialité, a disparu. Elle est devenue,

en quelque sorte, partie intégrante du territoire et a perdu son originalité. Il reste, bien sûr, des villes, puisque nous avons tant plaisir à visiter les plus belles. Mais justement, nous ne faisons que cela, les visiter. Les villes, telles que je viens de les décrire, avec leur centralité et leur lourd passé, correspondent à la ville muséifiée dans laquelle on pénètre en taxi et, de préférence, accompagné d'un guide touristique.

Il en serait donc fini, selon Françoise Choay, de cette ville dont nous avons la nostalgie. Remplacée par « l'urbain généralisé », elle ne laisserait de la ville d'antan que des traces mnésiques. Il nous incomberait de faire le deuil de la ville et de considérer que nous habitons dorénavant l'urbain, un espace qui n'a plus de la ville que le nom, l'implantation étatique et le soulignage « esthétique-muséographique », un espace qui a perdu sa spécificité et dont les variations ne vont plus de pair avec de vrais effets d'originalité.

2. Seconde hypothèse : la « ville émergente » ou l'inutilité de refaire la ville tant devons plutôt nous réjouir de sa disparition au profit d'une forme adaptée à notre mode de vie, inventive et non pas nous tourner nostalgiquement vers une figure dépassée.

Plutôt que de s'abandonner à la nostalgie, un certain nombre d'auteurs comme Yves Chalas, Geneviève Dubois-taine, Olivier Piron, estiment qu'on peut et que l'on doit ressentir une « quasi-volupté » en considérant le devenir actuel de l'urbain tel qu'il s'accompagne du surgissement de formes inédites et sensiblement préférables aux précédentes. Pour ces tenants de la théorie de « la ville émergente », la description de « la ville à trois vitesses » que j'avais proposée en 2004 n'est pas fautive en elle-même. Elle correspond seulement à un moment du devenir de la ville, de l'avènement de la ville selon leurs vœux, car la dissociation de l'urbain, son éclatement, sont des processus en cours qu'il conviendrait simplement de faire aboutir. Il faut ici donner quelques indications sur le sens de ces processus en cours, selon leurs analyses.

a. Les communes urbaines comme mailles du tissu urbain normal

Olivier Piron, le plus clair dans cette analyse, estime qu'il convient de distinguer dans le tissu urbain deux types de communes. Il y aurait, d'une part, des communes urbaines à proprement parler, celles qui forment le tissu urbain traditionnel, et, d'autre part, les communes rurales urbanisées, puisque les maisons à la campagne sont ce qui se construit le plus, et ces communes rurales urbanisées préfigurent, selon lui, le devenir de l'urbain. Plutôt que de parler à leur sujet de périurbanisation, terme qui suggère qu'elles se trouvent à la marge, il conviendrait de les considérer comme un nouveau centre, comme l'avenir de l'urbain.

b. La ville dense comme modèle archaïque

Quant à la « ville dense », de mauvais exemples côtoieraient des exemples acceptables : la « mauvaise ville dense » serait celle de l'habitat social, trop dense pour offrir à chaque foyer et à chaque individu un espace de liberté suffisant, condition nécessaire à toute vie collective — l'espace comme condition de la liberté des individus, elle-même condition de l'existence d'un lien collectif.

Ce raisonnement est convaincant à certains égards. Les conséquences ne le sont pas toujours autant. Olivier Piron en tire comme conséquence que les ensembles d'habitat social, souvent proches des

centres-villes, trop denses et occupant des espaces fonciers trop vastes, devraient être reconstruits plus loin des centres. Il serait alors possible, selon lui, comme selon l'équipe de L'ANRU et avant eux, celle de Banlieues 89, de construire un habitat moins dense à destination d'une population relativement plus aisée qui vivrait ainsi plus près de son travail. Seraient alors résolues les conséquences de la maladie technique qu'a constituée la construction des HLM des années 60.

Les exemples acceptables de ville dense correspondraient, eux, aux centres-villes historiques dont la densité diminue justement du fait du renchérissement de l'habitat (cf. le cas de la ville de Paris). Accessibles aux familles à revenus suffisamment élevés pour se procurer l'espace à défaut duquel il n'est pas de liberté, ils sont occupés par des catégories dont les professions nécessitent qu'elles soient proches les unes des autres et d'un certain nombre de services centraux. La hausse des prix immobiliers entraînée par leurs investissements chasse plus loin les ménages insuffisamment solvables ; d'où la nécessité de substituer à l'habitat social un habitat moins dense accessible à ces catégories à revenu moyen.

Ainsi, dès lors que l'on met le « périurbain » au centre de la ville, on peut entretenir une lecture euphorique des évolutions urbaines. La question « Comment refaire la ville ? » peut alors voir son utilité remise en question. Il suffirait de poursuivre les tendances actuelles pour que s'établisse une relation fonctionnelle harmonieuse entre l'urbain et la société sur fond d'une reconquête de l'espace requis pour que chacun bénéficie de sa liberté et puisse ainsi s'établir dans une relation non subie avec les autres.

3. Pourquoi, toutefois, faut-il refaire la ville ?

Deux arguments peuvent être opposés à ces théories qui, chacune dans un sens opposé à l'autre, conduiraient à un renoncement à « refaire la ville ».

a. La ville, lieu magique de « déliaison » et de « liaison »

Face au fatalisme devant la substitution de l'urbain informe à la forme ville, que peut-on opposer ?

Cet argument, qui n'est certes pas simple à développer, est que, si la ville est morte, ce n'est pas le cas de son esprit. Il faut entendre par « esprit » ce qui s'évade du corps de la ville et qui hante les lieux que l'on habite.

Que peut-on appeler « esprit de la ville » ? Le livre d'Olivier Mongin, *La condition urbaine*, nous livre une analyse, un peu embrouillée parfois mais globalement intéressante, de cette thèse : une invention unique ferait de la ville un lieu extraordinaire, capable d'être à la fois ouvert et fermé, à la différence de la porte qui, c'est bien connu et répété, sert même d'adage, ne peut être qu'ouverte ou fermée. Ceci pour dire que l'individu peut établir en ville des rapports avec ses semblables d'une telle nature qu'il réussit à la fois à s'y délier se délier de ses rapports privés, communs, communautaires ou identitaires et à s'y relier avec d'autres par l'effets de rencontres qui ne présentent pas pour lui le même danger que s'il se trouvait n'importe où, exposé à l'autre comme menace... Il s'agirait là de la « magie de la ville ».

C'est de cette magie que les occupants du logement social semblent privés. Certes, ils sont reliés les uns aux autres, mais ils se trouvent dans une situation dont ils ne peuvent se délier. Ils sont dans un état de « relégation », c'est-à-dire dans un « entre soi » contraint. Pour eux, la magie de la ville n'agit pas.

Le même principe est à l'œuvre au sein du périurbain. Fait d'un habitat pavillonnaire que l'on rejoint après de longs trajets en voiture ou en transports en commun, on s'y replie davantage qu'on s'y relie. Les individus s'arrachent aux rapports communs pour se replier sans se relier. Pas question d'établir de nouveaux liens avec les autres. Dans l'univers pavillonnaire, les voisins ne sont que des protecteurs, des gens qui veillent sur votre bien comme vous veillez sur le leur, et ce n'est pas rien, c'est même ce que recherchent les pavillonnaires qui ont fui les grands ensembles, mais ce n'est pas la ville comme espace de rencontres. Car la sécurité l'emporte sur l'opportunité, l'envie, la folie de la ville.

Appréciée à l'aune de cette exigence de l'esprit de la ville, la gentrification des centres urbains constitue également, quoiqu'à un degré moindre, une évolution négative de l'espace urbain, celle qui n'offre pas, ou plus, de manière aussi variée la possibilité de se lier et de se délier. Car si les centres « gentrifiés » des grandes villes offrent un grand potentiel de rencontres et d'activités sociales et culturelles, c'est sur la base d'une ville en quelque sorte privatisée, dont sont exclus ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'y accéder. Protecteurs pour ceux qui y vivent, ils sont des espaces de rencontres que l'on s'offre — comme il existe des rencontres organisées entre des jeunes filles de l'ex-URSS et des paysans du Texas (là, j'exagère !), des rencontres non fortuites puisque sélectives et entre personnes qui se reconnaissent. Autrement dit, ce ne sont plus à proprement parler des rencontres car le sélectif a remplacé l'électif.

Ce dernier argument prouverait que l'esprit de la ville n'est pas mort puisqu'on l'évoque avec le désir de le faire revivre sinon pour nous-mêmes, tout au moins pour nos enfants. Il n'est pas possible de laisser s'échapper l'urbain de tous côtés sans qu'un nouvel état d'esprit vienne réinvestir les lieux.

Voilà qui justifierait que l'on tente d'enrayer la dérive vers l'urbain généralisé.

b. La ville comme recherche d'un équilibre entre flux et lieux

Ce second argument milite contre l'acceptation euphorique de « la ville émergente ». Il met l'accent sur la nécessité de rééquilibrer la relation entre le mouvement et l'espace si l'on veut que la ville ne soit pas un lieu tantôt replié réduit à un dortoir, tantôt concentré et porté à se fermer, tantôt de repos tant les flux ont absorbé l'énergie de ses habitants.

Il existe un principe d'équilibre entre les flux et les lieux, entre les groupements et les espaces. Si les flux prennent trop d'importance, les lieux deviennent des zones de confinement où l'on se repose après avoir erré dans son véhicule tout terrain. Ce sont alors des lieux pauvres en vie sociale : c'est le cas du péri-urbain.

À l'inverse, dans les cités d'habitat social, les lieux dominent au détriment des flux. C'est pourquoi on peut parler d'espaces de relégation. Les habitants ont droit de cité, mais n'en sortent pas. C'est

d'ailleurs parce qu'il n'est pas possible d'en sortir que les habitants sont capables d'y inventer une vie que l'on dit communautaire et qui fait tant peur à nos farouches esprits républicains.

Quant à l'espace de gentrification, ce n'est pas que les flux et les lieux s'y trouvent déséquilibrés. Leurs habitants vivent un état que l'on pourrait qualifier d'ubiquité : ils sont ici et ailleurs, ici tout près des meilleurs services, et ailleurs par l'esprit, le mode de vie, le même que l'on retrouve dans toutes les grandes villes mondialisées. Mais le résultat, c'est qu'ils forment une cité au monde quelque peu déconnectée du pays environnant à tel point que l'irruption des habitants du pays est vécue comme une menace. Il suffit de considérer à cet égard l'obsession dont la station de RER du Châtelet fait l'objet : orifice par lequel surgissent les hordes des banlieues au cœur de la cité !

Nous disposons donc, à présent, d'un motif pour recomposer la ville : retrouver, rétablir autant que faire se peut son « esprit » et d'un moyen pour cette action : l'équilibrage des flux et des lieux. C'est la restauration de cet équilibre qui permettra de refaire fonctionner les mécanismes de « déliaison » et de « liaison » qui font l'attrait de la ville.

4. Comment, concrètement, « refaire la ville » ?

Pour refaire la ville, commençons par éliminer les mauvaises solutions. Il en est trois que nous avons, jusqu'à présent, religieusement appliquées. À mon sens, il nous suffirait d'y renoncer pour commencer à voir comment refaire la ville.

- L'inefficacité de la mixité comme moyen de refaire la ville

Soucieux de rectifier la partition de l'espace entre gens aisés, classes moyennes et classes populaires ou minorités ethniques, nous avons ajouté la notion de mixité à celles de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est ce qui fut fait par la loi d'orientation pour la politique de la ville (LOV), puis par les lois SRU et Borloo. Pour appliquer cette mixité, nous nous sommes dotés d'un grand mixeur, appelé la « rénovation urbaine ». Nous avons de la sorte tout à la fois un grand principe, la mixité, un moyen d'action, la rénovation, et un grand acteur, l' élu local qui se substituait à l'État, seulement capable de réalisations disproportionnées et déconnectées des besoins des individus. Cette préoccupation a aussi présidé à la création de l'ANRU, qui, par des abondements, incite les élus à introduire de la mixité au sein de leurs projets.

Ces principes et méthodes d'actions me paraissent sinon mauvais, du moins inefficaces. Il me paraît inefficace d'imposer la mixité, non parce qu'elle ne serait pas souhaitable — j'espère que tout le monde la souhaite — mais parce qu'il s'agit précisément de ce que l'on obtient au terme du mécanisme qui permet aux individus de se délier pour se relier, non par la force, par une contrainte qui ne facilite pas le mouvement mais l'impose et suscite des effets souvent contraires. Car la mixité ne s'impose pas mais se facilite.

À l'appui de cette assertion, j'évoquerai deux exemples : celui de la politique de « gentrification contrôlée » conduite en Hollande et celui de l'expérimentation appelée « moving to opportunity » aux Etats-Unis.

a. *L'expérience hollandaise de « gentrification contrôlée »*

Les Bataves se sont rendu compte qu'en abandonnant leurs centres-villes aux minorités ethniques, essentiellement composées de Turcs, de Surinamiens ou Guyanais hollandais et, surtout, de Marocains, ils avaient créé une situation telle que cette population des « *inner cities* », malgré tout ce qui était fait pour elle en termes de rénovation et de réhabilitation urbaine, d'une part ne s'intégrait pas, notamment professionnellement, d'autre part s'accroissait.

En laissant se poursuivre ce peuplement, en 2030, les trois grandes villes de Hollande que sont Amsterdam, La Haye et Rotterdam auraient une population majoritairement composée de représentants des minorités ethniques. Cette perspective a plus qu'inquiété le gouvernement.

Une solution a été recherchée dans l'amélioration de l'accès de ces populations au marché de l'emploi, l'explication de leur mauvaise insertion professionnelle tenant à leur manque de capital social. Je désigne de la sorte la théorie construite sur les notions de liens faibles et de liens forts, la force des liens faibles étant de permettre d'établir des contacts avec des gens différents de vous qui représentent autant d'opportunités de vous arracher à l'ordinaire de votre existence.

La Hollande s'est donc employée à renforcer le capital social de ces minorités ethniques en faisant revenir dans le centre-ville d'Amsterdam des professionnels des relations riches en capital social : des policiers, des travailleurs sociaux, des enseignants et, plus largement, des personnes ayant l'habitude de parler avec les autres. À Rotterdam, la question du niveau de revenu fut seule prise en compte pour offrir les logements de qualité reconstruits après démolition à hauteur de 20%.

Une demi-douzaine d'années plus tard, de l'avis général des sociologues bataves qui ont suivi cette opération, la démarche apparaît comme peu convaincante. L'explication de cet échec est selon eux très simple. Le lien que l'on établit avec autrui est d'autant plus facile à tisser que l'on dispose des mêmes codes. Confronté à la nécessité de maîtriser plusieurs codes à la fois, l'individu tend naturellement à se rabattre sur son code d'origine et à éviter les contacts avec une population différente, ce qui nécessiterait de maîtriser plusieurs codes sociaux, et donc, de fournir davantage d'énergie.

Vous imaginez que des policiers, des travailleurs sociaux et des enseignants dont le lot professionnel quotidien est justement fait de contacts humains ne pouvaient pas véritablement être prêts à fournir spontanément l'effort que représente la maîtrise d'autres codes pour établir des contacts sur leurs temps de loisir avec les habitants de ces quartiers difficiles. Cette gentrification contrôlée n'a donc changé en rien la situation des populations défavorisées des *inner cities*. Un repli des différentes composantes sociales sur elles-mêmes a, au contraire, pu être observé, spécialement de la part de la population « gentrifieuse », c'est-à-dire ceux auxquels un habitat amélioré avait été offert pour les attirer dans les centres-villes.

b. *L'expérimentation « Moving to opportunity » aux États-Unis*

Cette expérimentation s'est fondée sur une interrogation sur les sources de la pauvreté. Quels sont les éléments qui expliquent que les individus vivent dans un ghetto et n'en sortent pas ? Vaste

question que les Américains n'avaient pas d'autre choix que de se poser frontalement, sans faire semblant, comme nous le faisons, de la reporter sur une question de service public.

Première hypothèse : le maintien de ces populations dans la pauvreté est-elle le fait d'une « culture de la pauvreté » dans laquelle elles s'installeraient ? Il a en effet été démontré que la survie dans la pauvreté requérait l'acquisition de recettes de survie, faites d'un mélange entre un art de la débrouille au long cours et une résignation obligée, tant il est nécessaire, pour survivre dans cette condition, de ne pas espérer en sortir. L'identification de cette dimension culturaliste de la pauvreté constitue la grande leçon de l'analyse sociologique américaine de la pauvreté. Dès lors, comment faire sortir de cet état des individus qui ne peuvent survivre dans leur situation de pauvreté qu'à la condition, précisément, de ne pas espérer en sortir ?

Seconde hypothèse : plus conforme à la doxa française, elle suppose que les individus seraient pauvres du fait de l'endroit où ils vivent. Selon cette théorie, les pauvres le resteraient parce qu'ils vivraient là d'où on n'a pas l'occasion de sortir. La culture de la pauvreté cesserait de s'imposer dès lors que les individus changeraient d'espace de vie. Cette idée est à l'origine du principe de mixité.

L'expérimentation a été menée auprès de 5 000 familles qui ont reçu des subventions à condition qu'elles acceptent de se déplacer dans un endroit de leur choix mais ne comportant pas plus de 10 % d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté — taux qui correspond à celui d'un quartier de classe moyenne. Une frange de cette même population, dont les conditions de vie ont été scrupuleusement maintenues, a servi de groupe témoin. Pour prouver les vertus de la mixité, les mêmes facilités de mobilité ont été accordées à un troisième groupe, l'aide versée n'était soumise à aucune condition de localisation.

Les résultats furent assez simples. La situation du groupe maintenu dans son ghetto d'origine n'a pas évolué. La situation de certains des membres du groupe, largement composé de minorités ethniques, qui s'étaient installés dans des quartiers de classe moyenne, généralement peuplés de populations blanches, s'est très légèrement améliorée. Par exemple, les jeunes filles ont suivi une scolarité plus longue d'une année et leur taux d'obésité, signe extérieur de pauvreté par excellence, a diminué, ce qui n'est pas un résultat mineur.

Des résultats très négatifs ont cependant été observés. Le taux de délinquance des garçons a augmenté. Sur ce point, deux explications peuvent être avancées : d'une part la multiplication des opportunités de délinquance — à défaut d'avoir davantage de capital social que dans leur quartier d'origine, le capital accessible était plus important—, d'autre part la meilleure surveillance des biens matériels que des liens sociaux de meilleure qualité permettent.

Les résultats ont donc été pour le moins mitigés, et même plutôt négatifs.

Ceux qui, en revanche, ont perçu les mêmes subsides pour aller là où ils le voulaient, ont connu une amélioration sensible de leurs conditions de vie. Ils ont profité de ces ressources pour s'installer là où ils connaissaient l'existence d'opportunités en termes d'emploi sans pour autant trancher totalement leurs racines, notamment en termes de scolarité. Ce groupe s'est donc inscrit dans une progression qu'il contrôlait lui-même.

Ces expériences montrent bien que l'explication de la pauvreté n'est ni l'existence d'une culture de la pauvreté ni le territoire, mais bien l'impossibilité d'en sortir faute de chemin à emprunter. Autrement dit, le problème n'est pas le lieu ni la culture mais les moyens dont on dispose pour se mouvoir, physiquement comme socialement, à son gré et à son rythme. L'explication du maintien des populations pauvres dans la pauvreté résiderait dans l'absence de moyens pour augmenter les opportunités et les saisir.

L'intitulé du programme « *Moving to opportunity* » correspondait donc très bien aux résultats enregistrés, même s'ils ont totalement déçu les commanditaires.

La mixité n'est pas un moyen de résoudre des difficultés mais peut découler de leur résolution. Il convient donc davantage de lutter contre ce qui empêche les individus de se mouvoir que de vouloir de force les faire cohabiter.

5. Les limites de la rénovation urbaine stricto sensu

Au regard de l'état de nos banlieues qui méritent, pour beaucoup d'entre elles, d'être démolies puisqu'il ne s'agit pas d'endroits agréables à vivre, la rénovation est souhaitable. Elle ne sera efficace, pour améliorer la situation des personnes qui y vivent, que pour autant qu'elle sera le moyen de leur donner plus de pouvoir dans leur quartier, sur leur vie, dans la ville. Les déplacer d'un endroit à l'autre d'une manière totalement artificielle revient à leur restreindre encore ce pouvoir et à les rendre encore plus passifs. Augmenter leur capacité de pouvoir passe par des ressorts très simples comme l'augmentation de la participation des populations concernées.

Il faut conserver à l'esprit que l'intérêt général est une notion fautive désignant un objet inexistant et que toute action fondée sur un faux concept ne peut fournir que des résultats erronés. L'intérêt général n'existe pas et il découle d'une volonté générale qui existe encore moins. C'est toujours parce que des discours se réclament de l'intérêt général, qu'on attend des individus qu'ils s'inclinent devant cet intérêt général et qu'ils adhèrent à la volonté du décideur public, que la participation s'avère décevante. Finalement, ce processus mène à dénier les intérêts privés, antagonistes de cet intérêt général.

Pour que la rénovation permette véritablement d'augmenter la capacité de pouvoir des populations, il convient de ne pas réfléchir à leur place et de ne pas conduire d'action dont on a préalablement décidé du principe sans les y associer, eux qui sont les premiers concernés. Mais, pour les associer, il faudrait avoir le sens du bien commun, ce qui impliquerait que l'on sache le dégager, chose impossible lorsque l'on proclame l'intérêt général. Une telle démarche requiert un savoir-faire dont ne disposent ni nos élus, ni nos administratifs ni aucun de nos travailleurs sociaux tant elle n'appartient pas à notre culture et reste un produit anglo-saxon.

6. L' élu local comme acteur de la mixité ? Une stratégie axée exclusivement sur les élus communaux

S'il me semble justifié de s'appuyer sur les élus locaux, cependant, dès lors qu'ils sont élus de communes comptant en moyenne 16 000 habitants, il n'est pas possible d'espérer qu'ils soient porteurs d'une quelconque mixité. La taille moyenne de l'échelon communal en France interdit toute

politique sérieuse en la matière. La commune ne peut être que le vecteur d'une sélection, d'une séparation sociale, de la mise en place de « *gated communities* ».

Q : votre présentation laisse penser que les élus ne sont pas en mesure de créer de la mixité. Étant moi-même l'épouse d'un élu qui s'engage en faveur de la mixité et du logement social, je ne partage pas votre approche.

JD : mettons de côté la question de l'intérêt général, mal national dans lequel nos élus n'ont aucune responsabilité. Je me contenterai de vous répondre par un exemple, celui de l'Allemagne. La taille moyenne des communes y est de 160 000 habitants et la mixité sociale nettement plus importante. Cela s'explique parce que les communes sont plus grandes et parce que les décisions peuvent être plus facilement déterminées à un niveau « méta-communal » — le niveau des Länder. Ces seuls éléments suffisent à permettre la réunion des conditions nécessaires à une plus grande mixité. Cela ne signifie pas, pour autant, que les Allemands soient parvenus à un résultat idéal et qu'ils ne rencontrent pas aujourd'hui, de sérieux problèmes.

J'emploie cet exemple pour que vous compreniez bien que je ne mets pas en cause l'intelligence et la générosité de nos élus. Le propre d'un élu étant de savoir se faire élire, il se trouve simplement soumis aux contraintes matérielles qu'incarne la composition sociale de sa commune.

Q : la ville historique que vous avez évoquée au début de votre intervention me pose problème tant elle ne me semble pas correspondre à la réalité.

JD : l'affirmation selon laquelle ne pouvaient habiter la ville médiévale que ceux qui en étaient membres est à la fois vraie et fausse. Les faubourgs regroupaient ceux qui ne pouvaient pas s'offrir de logements en ville parce que trop onéreux mais qui, néanmoins, travaillaient en ville. Il s'agissait simplement d'une question de coût du foncier. Au sein même de la ville était perçu l'octroi, sorte de droit de douane sur l'entrée des marchandises.

Je n'entendais pas énoncer, par l'emploi de l'expression « espace extraterritorial », que les villes étaient exclues du territoire, mais simplement qu'il s'agissait d'espaces qui se trouvaient en-dehors de la logique féodale et de servage qui régnait sur le reste du territoire. C'est là qu'il convient de rechercher le fondement de l'adage selon lequel « l'air de la ville rend libre ». Celui qui entrait dans la ville échappait à la loi du seigneur. C'est même cette liberté et cette protection par les murailles qui ont permis à la ville de s'enrichir. Grâce à cette richesse, la ville a acquis les propriétés avoisinantes, s'est employée à les rentabiliser et, pour ce faire, a réduit le nombre d'habitants qui les occupaient. Les individus qui, ainsi, ne pouvaient plus vivre de la terre se sont déplacés vers la ville. La richesse des villes a attiré les pauvres, tant et si bien qu'est apparue la « question sociale ». Nous en arrivons ensuite assez rapidement à la situation que nous connaissons actuellement.

Q : pensez-vous que le développement de l'intercommunalité pourrait élargir le périmètre de réflexion, favoriser la mobilité et, à terme, accroître la mixité ?

JD : Philippe Estèbe, qui a participé à la réalisation de la dernière étude sur ce sujet, a dû vous indiquer que l'intercommunalité, telle qu'elle est pensée aujourd'hui, ne conduit pas à recréer une

solidarité sociale intercommunale. Elle ne participe pas de la mise en place d'un sentiment d'interdépendance entre catégories sociales mais organise, plutôt qu'une « solidarité organique », ce qu'il nomme une « solidarité de similitudes ».

Cette situation pourrait évoluer, les moyens existent d'ailleurs à cette fin. Mais cela supposerait un autre type de régulation. Si le principe de l'intercommunalité est absolument nécessaire, il importe d'influer sur les pratiques de manière à ce que les élus soient amenés à composer le « menu » de l'intercommunalité en tenant compte des composantes sociales des agglomérations.

Q : le concept de ville dense se trouve au cœur de la réflexion menée dans le cadre de la révision du SDRIF. Y voyez-vous un concept favorable, non seulement à l'économie d'espace, mais également à la cohésion sociale ?

JD : les concepts de ville dense et de ville durable soulèvent différentes questions. Celle du coût doit être relevée comme n'ayant pas trouvé de réponse à l'heure actuelle. Personne n'est pour l'instant en capacité de démontrer l'avantage comparatif que présenterait la ville dense par rapport à la ville étalée.

S'agissant de la cohésion sociale, il me semble que le problème ne réside pas tant dans la densité que dans la disposition des espaces. Le terme même de cohésion sociale n'a pour moi aucun sens. Je ne m'y réfère jamais. Il s'agit là pour moi d'une expression que l'on a substituée à l'idée même de société. C'est un produit de la mondialisation. La cohésion sociale est une manière de se demander s'il serait possible, à l'intérieur d'une nation ou d'une ville qui a internalisé la mondialisation, c'est-à-dire qui s'est polarisée de toutes les façons possibles jusqu'à se désarticuler, de recréer une unité.

Je préfère, pour ma part, plutôt que de parler de « cohésion sociale », m'interroger sur les moyens de « faire société ». Il existe un art de faire société qui passe beaucoup plus par des techniques comme celles que j'évoquais, telle la mise en place de partenariats de quartier. Comme l'expression « intérêt général », celle de cohésion sociale ne veut rien dire à mes yeux. Je crois aux mécanismes d'action et aux manières de mettre les individus en relation, de les constituer en acteurs et non aux abstraits qui ne fournissent aucun moyen d'action. Quel piédestal pourrait permettre d'agir sur cette cohésion sociale ?

courant sociologique qui ne peut être rattaché ni aux démocrates ni aux républicains. Oscar Lewis était marxiste